
**L'ANCIEN CINÉMA LE CONCORDE
DEVIENT LA MAISON DU THÉÂTRE**

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse

Malvina SIRISAWAT

06 80 76 43 51 - 02 51 47 48 02

malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

 lrsy.fr/presse

18 JUILLET 2025

lrsy.fr      

SOMMAIRE

Page 3

Développer des lieux de pratique et de création

Page 4

Rappel de l'existant et définition du projet

Page 4

Détail des travaux

Page 4

Budget et calendrier



DÉVELOPPER DES LIEUX DE PRATIQUE ET DE CRÉATION

Le 19 janvier 2024, les équipes du cinéma Le Concorde, situé à l'époque rue Gouvion, déménageaient dans leurs nouveaux locaux rue du Maréchal Foch, en plein cœur de ville de La Roche-sur-Yon.

Les locaux restés vacants ont fait l'objet d'une réflexion approfondie afin de répondre à un triple objectif, conformément au Projet culturel de territoire :

- Conserver la vocation culturelle du lieu ;
- Développer de nouveaux lieux de pratique culturelle pour répondre aux besoins des compagnies et des associations tout au long de l'année ;
- Contribuer à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire grâce à l'accompagnement des pratiques artistiques.

En parallèle, La Goutte de Lait, située rue du Général de Castelnau, accueille depuis 2000 les activités de répétitions et de résidences des associations et compagnies théâtrales du territoire. Construit dans les années 1930, le bâtiment est aujourd'hui devenu vétuste et inadapté aux pratiques culturelles.

C'est pourquoi des travaux de réhabilitation seront engagés prochainement dans l'ancien Concorde pour transférer l'activité théâtrale de la Goutte de Lait au sein de l'ancien cinéma qui devient La Maison du Théâtre.

Ce transfert permettra de mettre à disposition des compagnies et associations théâtrales un équipement adapté pour le montage de spectacles, l'organisation d'ateliers avec des amateurs ou encore l'accueil des professionnels du secteur (programmateurs, producteurs, tourneurs, etc.) pour mettre en valeur le travail des artistes. Aussi, ce nouveau local mettra à leur disposition des bureaux pour leur activité annuelle.

Depuis juin 2024, les étudiants de l'IFSI (institut de formation en soin infirmier) occupent ponctuellement les anciennes salles de cinéma pour suivre leurs cours magistraux en attendant la livraison de leurs nouveaux locaux.

Dans le cadre de son **Projet culturel de territoire 2023-2029**, la Ville a lancé un programme de **développement des lieux de pratique artistique pour les amateurs et les professionnels** (résidences et création).

En effet, les besoins exprimés en matière de lieux de pratique sont conséquents sur le territoire, notamment pour les comédiens et les danseurs. Les lieux de répétition ou de création artistique existants ne peuvent accueillir l'ensemble des pratiquants qui en font la sollicitation. De plus, ils ne correspondent plus aux usages actuels ou sont vieillissants (comme La Goutte de Lait).

En développant les lieux de fabrique artistique sur son territoire (espaces de pratique artistique pour les amateurs et les professionnels, de résidence et de création professionnelle), la collectivité soutient le renouvellement des pratiques, l'émergence de nouveaux acteurs ainsi qu'une vitalité touchant une part importante de sa population.

Pour répondre à ces enjeux, deux projets majeurs émergeront d'ici le début de l'année 2028 (calendrier prévisionnel) : **la Maison de la danse** (dans les locaux de l'ancien Fuzz'Yon) et **la Maison du Théâtre** (dans les locaux de l'ancien Concorde).



RAPPEL DE L'EXISTANT ET DÉFINITION DU PROJET

Le bâtiment de l'ancien cinéma Le Concorde a été construit en 1973 et rénové en 2008. D'une surface utile de 925,55 m², il comprend : deux salles de projection avec chacune leur régie, des bureaux sur trois niveaux, un hall d'accueil avec des sanitaires (accessibles aux personnes à mobilité réduite), un ascenseur pour desservir la grande salle en étage et deux régies. Cet ensemble représente une base facilement exploitable (pas d'intervention structurelle majeure) pour accueillir des espaces de pratique théâtrale.

Pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité, la future Maison du Théâtre bénéficiera d'aménagements :

- Les deux salles de projection seront adaptées avec la suppression d'une partie des sièges de cinéma existants (au final, 50 sièges pour la petite salle et 80 sièges pour la grande salle seront conservés) et la création de scènes.
- Le matériel de mise en lumière et en son (régies) sera adapté pour permettre un usage facilité pour les associations et les compagnies qui seront autonomes dans l'utilisation quotidienne.
- Des loges seront créées avec a minima une vasque par loge.
- Un espace de convivialité sera créé dans l'ancien hall d'accueil.
- Les anciens locaux administratifs de l'équipe du Concorde seront transformés en bureaux pour les associations et les compagnies théâtrales, permettant ainsi de dégager de l'espace au sein d'autres structures de la ville.

Le fonctionnement actuel au sein de la Goutte de Lait sera conservé : un planning sera défini pour les temps de création et les répétitions en fonction des besoins et des demandes des compagnies et associations. Un badge leur sera remis pour accéder au lieu.



DÉTAIL DES TRAVAUX

PHASE 1

- Sécurité incendie et accessibilité
- Rénovation des finitions dans les anciennes cabines de projection/futures régies et des bureaux du premier étage (y compris la rénovation des sanitaires et la création d'un espace tisanerie)
- Rénovation des finitions du hall, dégagement, espaces de circulation du public (y compris la cage d'escalier)
- Création d'un espace scénique et suppression de sièges dans chaque salle
- Création d'un rangement au rez-de-chaussée à la place du local poubelle et ancien local bobines de films
- Equipements son et lumière des régies et des salles (en conservant dans la grande salle les équipements sono et vidéo cinéma)

PHASE 2

- Dépose et reprise des doublages
- Reprise de l'isolation des plafonds
- Réfection de l'étanchéité
- Ravalement de façade
- Changement des équipements de chauffage et ventilation, recalibrage suite à l'amélioration de l'isolation et nouveaux usages



BUDGET ET CALENDRIER

| PHASES | COÛT TRAVAUX (inscrit au prochain Plan pluriannuel d'investissement) | CALENDRIER PRÉVISIONNEL |
|---------|--|--|
| Phase 1 | 550 000 € HT | 12 mois incluant 6 mois de conception, 6 mois de consultation et 2 mois de programme ➤ Livraison janvier 2028 |
| Phase 2 | Le budget et le calendrier de la phase 2 sont actuellement en cours d'étude. | |